Section de la LOZERE

Le mardi 23 novembre 2015, les organisations syndicales ont étaient re-convoquées au Comité Technique Local dont l'ordre du jour était le suivant :

* Approbation des PV des CTL du 28 avril 2015 et du 26 mai 2015
* Création du PCRP
* Transfert des emplois du SIP de Mende vers le PCRP
* Bilan de la campagne 2015 des entretiens professionnels
* Ponts naturels 2015
* Questions diverses

A vu de la qualité actuelle du dialogue social, tant au niveau local que national, et considérant que le seul le point de l'ordre du jour sur les ponts naturels n'était soumis au vote, F.O. a décidé, après avoir donné au président une déclaration liminaire intersyndicale, de ne pas participer aux débats.

Pour info les ponts naturels proposés par l'administration pour l'année 2016 sont :

- Le vendredi 6 mai 2016
- Le vendredi 15 juillet 2016
- Le lundi 31 octobre 2016

En marge de la réunion, F.O. a demandé au directeur si, malgré l'absence de la déléguée de l'action sociale, la manifestation de l'arbre de Noël des Finances était maintenue.

Le Directeur informe que la salle et le spectacle sont déjà réservés pour le samedi 12 décembre 2015, il indique qu'au vu des événements du 13 novembre 2015, cette manifestation est soumise à accord de la Préfecture de la Lozère qui donnera sont avis le 27 novembre 2015.

Si l'avis de la Préfecture est favorable, il ne restera qu'à définir l'organisation ou non du repas de clôture.

F.O. interroge également sur l'éventuelle tenue du CDAS initialement fixée le jeudi 3 décembre 2015. F.O. indique qu'en l'absence de la Déléguée et donc d'ordre du jour, cette réunion est fortement compromise.

Le Directeur prend acte. Il indique que la réunion sera certainement reportée en 2016.